COMMUNE DE LA ROUVIERE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 2 juillet 2026 à 19 h 00

Date de la convocation : 26/06/2026

L'an deux-mille-vingt-six et le deux juillet, à 19 h, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrick De GONZAGA, Maire.

Présents : Patrick DE GONZAGA, Éric GERVASONI, Martine DUMONT, Didier VIGNAUD, Frédéric CALAME, Yolande JACOB, Julien CHARPENTIER, Barbara AOUST, Leslie FRA, Agnès FLAMME, Karim AGNIEL, William TASSY.

Absents avec procurations : Elise VEUX (procuration à Yolande JACOB), Julien VEUX (procuration à Eric GERVASONI), Alexandra BON (procuration à Didier VIGNAUD)

Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.

Madame Leslie FRA est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

- **Approbation du CR du 3 avril 2026**

Remarque de M. Karim AGNIEL concernant la motion non pas proposée par Mme FLAMME Agnès mais par son équipe. Une discussion est engagée sur les relations et les tensions existantes entre l'équipe majoritaire et l'équipe minoritaire. Il est souhaité un apaisement, afin de travailler ensemble, pour le bien de la commune. Pas de modification demandée sur le compte-rendu qui est approuvé.

- **Approbation du CR du 5 juin 2026**

Pas de question. Compte-rendu approuvé.

1) Modification du temps de travail d'un agent technique : suppression d'un poste d'adjoint technique à temps incomplet (5.5/35ème) et création d'un poste d'adjoint technique à temps incomplet (12/35ème)

Suite à l'augmentation du temps de travail de l'agent en charge de l'entretien des bâtiments (en décembre 2025, de 4 h à 5,5 h), il s'avère que cela n'est pas suffisant. Le foyer réclame beaucoup plus d'entretien que prévu et il est nécessaire de nettoyer aussi la bibliothèque, actuellement géré par les membres de l'association.
Il est proposé de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet 12/35ème à partir du 1er août 2026 et de supprimer le poste à 5,5/35ème.

Résultat du vote : Pour : 15 ; Abstention : 0 ; Contre : 0

2) Création d'un emploi permanent d'agent administratif à temps incomplet (23/35ème)

Mme Sandra NEGREVERGNE, agent sur le poste d'assistante administrative, ayant demandé une mise en disponibilité pour convenance personnelle d'un an, il est nécessaire de recruter un agent pour la remplacer.

Il a été vu avec la secrétaire générale qu'un poste à temps complet n'est pas nécessaire. Aussi, il est proposé la création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet 23/35ème à compté du 1er août 2026.
Il est précisé que, Mme NEGREVERGNE étant susceptible de revenir au bout d'un an, il est préférable de recruter un agent sur un CDD de 12 mois.

Résultat du vote : Pour : 15 ; Abstention : 0 ; Contre : 0

3) Mise en place du ticket restaurant pour les employés communaux

Il est proposé de mettre en place les tickets restaurant pour les agents communaux, dans le cadre de l'action sociale en faveur des agents communaux.
Une budgétisation est demandée. La question est reportée à un prochain conseil.

4) Renouvellement de la convention avec Animalgoirès

Didier Vignaud informe que l'ancien conseil municipal, par délibération n° 7 en date du 27 février 2024, a décidé d'établir une convention avec l'Association « Animalgoirès », pour la prise en charge et la gestion des chats libres.
Une subvention de 1000 € avait alors été versées, pour régler les frais de prise en charge des chats, chaque année, jusqu'à épuisement du crédit. Cette somme a permis, pour le moment de stériliser 8 chats et il reste de quoi en stériliser encore 4, ce qui sera insuffisant, compte tenu de la prolifération des chats cette année.
Aussi, il propose que la Mairie verse une nouvelle subvention de 1000 € à l'association « Animalgoirès ».

Résultat du vote : Pour : 15 ; Abstention : 0 ; Contre : 0

5) Demande de subventions pour la rénovation énergétique des logements sociaux

En attente de devis, vote reporté ultérieurement

Questions diverses

- Patrick DE GONZAGA : présentation du PCS : plan communal de sauvegarde.
- Lecture d'une lettre de remerciements d'une habitante concernant l'intervention du Maire pour son fils harcelé dans son établissement scolaire.

Prochain conseil prévu le 03/09/2026 à 19 h

Clôture de la séance 19 h 40

Le Maire,
Patrick De GONZAGA

Le secrétaire de séance,
Leslie FRA